

Escapades CEZAM en Ile-de-France

**Agents de l'Etat en Ile-de-France, vous pouvez vous inscrire aux sorties et découvertes culturelles organisées par Cezam IDF. La SRIAS IDF subventionne à hauteur de 50 % deux places par sortie
Pour tout achat avant le 30 novembre 2018**

Le programme est disponible sur le site srias.ile-de-france.gouv.fr

Comment bénéficier de ce programme ?

- **Vous êtes déjà titulaire d'une carte Cezam 2018 ?** activez là, si vous ne l'avez pas encore fait, et inscrivez-vous en ligne sur le site www.cezam-iledefrance.fr, rubrique « Les Escapades ». La subvention SRIAS sera déduite automatiquement au moment du paiement.
ATTENTION : deux places seulement sont subventionnées par escapade.
- **Vous n'avez pas de Carte Cezam 2018 ?** complétez et retournez le bulletin d'inscription ci-dessous à Cezam Ile-de-France, 3 rue de Metz, 75010 PARIS, avec votre règlement (par chèque à l'ordre de Cezam IDF).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Renseignements concernant l'agent (obligatoires)

- Nom et prénom :
- Adresse personnelle :
- Adresse électronique (facultatif) :
- Ministère ou établissement public :
Code MIN (sur la feuille de paye) :
Désignation :
- Département de résidence administrative : 75 / 77 / 78 / 91 / 92 / 93 / 94 / 95
- Service :
- Vous êtes : Catégorie : A / B / C / Autre : || Titulaire en activité / contractuel en activité / retraité

Inscription à une Escapade (pour s'inscrire à plusieurs sorties : dupliquer cette page)

JOINDRE LE CHEQUE DE PAIEMENT

Date de la sortie		
Nom de la sortie		
Lieu et horaires		
Prix unitaire		
Places à 1/2 tarif : nombre / montant		
Places plein tarif : nombre / montant		
Nb total de places / montant total		

**Renseignements complémentaires : Cezam Ile-de-France – 01 42 46 13 00 – idf@cezam.fr
et site de la SRIAS IDF : srias.ile-de-france.gouv.fr**